Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 96 (1913)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission Géodésique pour l'année 1912/13

Autor: Lochmann, J.-J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport de la Commission Géodésique pour l'année 1912/13

Les travaux de la Commission géodésique suisse en 1912/13 sont la continuation de ceux de l'année précédente, soit pour les mesures de la pesanteur, soit pour les déterminations de différences de longitude.

Les mesures de pesanteur au moyen de pendules ont été cette année, faites à la station de référence de Bâle, seulement au début et à la fin de la campagne. Grâce à l'emploi de deux des nouveaux pendules, en baros, de la Commission, placés à côté des deux meilleurs pendules anciens, en laiton doré, l'invariabilité de ces instruments pouvait être prévue et il n'a pas été nécessaire de faire une série de comparaisons à Bâle au milieu de la campagne.

Les stations de pendule de l'été 1912 ont été au nombre de 16, outre Bâle. Ce sont: 1° quatre stations en Italie dans le val d'Antigorio, où notre ingénieur a été autorisé à opérer, avec le concours d'officiers de l'Institut militaire géographique de Florence, soit Domodossola, Premia, Formazza et Sta Maria Maggiore; 2° neuf stations dans les cantons du Tessin et des Grisons, Brissago, Roveredo, Augio, Mesocco, St. Bernardin, Hinterrhein, Splügen, Cresta et Andeer; 3° trois stations dans le canton de Vaud, Yverdon, Payerne et Moudon. Les mauvaises conditions atmosphériques de l'été passé ont empêché de remplir complètement le programme établi par la Commission dans sa séance du 4 mai 1912.

Il en a été de même, mais pour une autre cause, en ce qui concerne les déterminations de différences de longitude. A l'époque où le précédent rapport de la Commission était livré, les deux autres ingénieurs avaient terminé la différence de longi-

tude Bâle-Zurich. Ils ont fait ensuite, dans de mauvaises conditions atmosphériques, celle de Zurich-Gurten (Berne). Tout était préparé pour celle de Genève-Gurten, lorsque l'un des ingénieurs est tombé malade d'une façon assez grave pour interrompre complètement son activité et arrêter les travaux de longitude.

En revanche, les déterminations faites ont été complètement réduites cet hiver et sont prêtes pour l'impression.

La Commission géodésique a tenu une séance extraordinaire à Berne, le 16 novembre 1912, pour s'occuper de questions administratives. Elle a eu le regret d'enregistrer la démission de l'ingénieur malade et s'est occupée de son remplacement. Elle a aussi pris les mesures nécessaires pour notre participation à l'Exposition nationale de 1914, à Berne.

Elle a tenu sa séance ordinaire seulement le 14 juin 1913 à Genève. Cette séance a été retardée du fait de la maladie du secrétaire de la Commission et parce que ses deux ingénieurs étaient occupés pendant le mois de mai à des mesures de pendule au tunnel du Lötschberg. Dans cette séance, la Commission a entendu divers rapports. Ce sont d'abord les rapports sur les travaux et les calculs exécutés en cours de l'exercice 1912-1913. Elle a ensuite arrêté le programme des travaux pour la campagne de 1913. Ce programme comprend : 1° Des mesures de pendule dans les cantons des Grisons et du Tessin pour étudier plus à fond la répartition du défaut de masse très sensible révélé par les mesures de 1912. L'ingénieur observera, outre Bâle, dans une douzaine de stations de la Vallée du Rhin, spécialement du Rhin antérieur et dans le Val Blenio, puis dans quatre stations de la Suisse Occidentale, pour compléter le réseau demandé par le Service topographique fédéral; 2º Les différences de longitudes suivantes: Bâle-Bâle pour initier le nouvel observateur que la Commission a engagé pour le mois de juillet, puis Gurten-Genève, Bâle-Genève et Genève-Brigue ou, éventuellement Gurten-Neuchâtel.

Puis la Commission a aussi entendu les rapports de M. Gautier: 1° sur la Conférence Générale de l'Association géodésique internationale, à Hambourg, et 2° sur la Conférence interna-

tionale de l'heure, à Paris, où il représentait la Suisse. De même le rapport de M. Riggenbach sur la question du levé magnétique de la Suisse. Cette question a été renvoyée à la Commission par le Comité Central de la Société Helvétique après publication du travail de M. le D^r Brückmann. La Commission a décidé, le 14 juin, de se charger ultérieurement et éventuellement de ce travail mais de demander tout d'abord à M. Brückmann un projet circonstancié avec plan et devis pour cette entreprise scientifique.

Enfin la Commission a entendu le rapport de ses deux ingénieurs sur les mesures de la pesanteur qu'ils venaient d'exécuter au tunnel du Lötschberg et dont il sera traité dans le rapport sur l'exercice 1913-1914.

Lausanne, le 22 juin 1913.

Le Président, J.-J. Lochmann.